

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>13<sup>ème</sup></b>
Nom de site	BOBILLOT	Numéro	7510051982
Adresse du site	<b>104, rue Bobillot</b>	Hauteur	R+5 (18.11m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé</b>	Destination	habitations
Type d'installation	<b>Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100MHz (4G/5G)</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>14/02/2024</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>14/02/2024</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>15/04/2024</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 80°, 240° et 340°.		
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès terrasse à 1,80m des antennes Trappe d'accès à 3,80m Fenêtres entre 2,80m et 9,60m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Azimut 340° : R+6 (21m)
Estimation	<b>3G/4G/5G (2100): 80° &lt; 5V/m - 240° &lt; 5V/m - 340° &lt; 5V/m</b> <b>5G (3500) : 80° &lt; 5V/m - 240° &lt; 5V/m - 340° &lt; 5V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 21.02m pour les antennes à faisceaux fixes <b>5G: 20.05m pour les antennes à faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes panneau à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes panneau à faisceaux orientables pour la 5G NR3500
Zone technique	Elle sera installée au niveau du sous-sol du bâtiment.

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Lycée polyvalent Lazare Ponticelli	92 rue Barrault, 75013 Paris	6m	OUI	87m	0.099
ECOLE DE NIVEAU ELEMENTAIRE T-ANNE SAINTE-MARIE	109 rue Bobillot 75013 Paris	22.5m	NON	123m	0.44
Crèche Les Petits Chaperons Rouges	1 Pl. de Rungis, 75013 Paris, France	8m	NON	85m	2.02
Centre d'Accueil de Jour Coallia La Vie en Mauve	10 Rue Annie Girardot, 75013 Paris, France	12.5 m	NON	102m	2.97

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

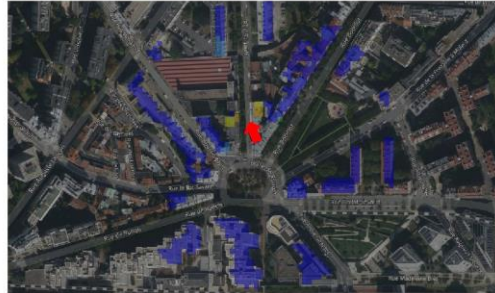
	Azimet 80°	Azimet 240°	Azimet 340°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	18.5 m	18.5 m	17.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 18.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 17.5 m .



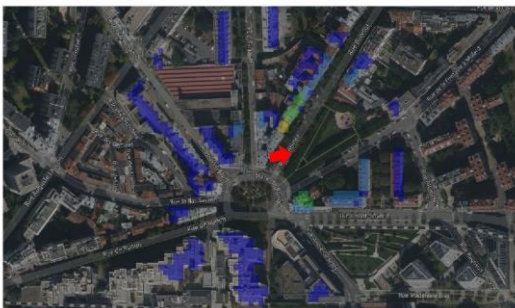
## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

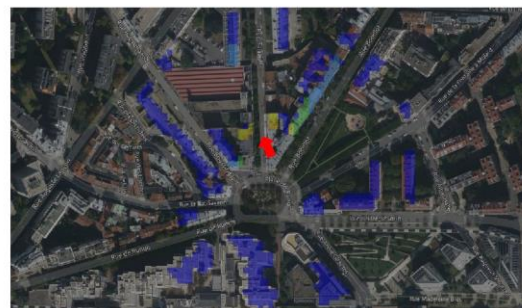
	Azimet 80°	Azimet 240°	Azimet 340°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	18.5 m	18.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 18.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



## Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 80° :



Secteur 1 Azimut 240° :



Secteur 2 Azimut 340° :

